

Hayange, le 23 mai 2019

Président  
Maire de Fameck  
Député honoraire

Monsieur Bruno LE MAIRE  
Ministre de l'économie et des finances  
139 rue de Bercy  
75572 PARIS Cedex 12

Monsieur le Ministre,

Depuis plusieurs semaines maintenant, le sort de l'aciérie électrique de Saint-Saulve, anciennement ASCOVAL, occupe le devant de la scène médiatique. Longtemps menacée, le 15 mai dernier, celle-ci a été finalement reprise par le producteur britannique d'acier BRITISH STEEL, lequel dispose également de la dernière unité de production française de rails située sur les bans communaux de Nilvange et Hayange, au sein de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch que je préside.

Le placement sous administration judiciaire le 22 mai 2019 du sidérurgiste britannique résonne comme un nouveau coup de tonnerre à Saint-Saulve, mais également à Hayange, puisque cette usine plus que centenaire de la vallée de la Fensch a été rachetée par BRITISH STEEL au groupe indien TATA STEEL en 2016.

Ce site industriel, employant 450 salariés et produisant des rails pour les marchés français (lignes grande vitesse) pour un tiers, européens pour un tiers et mondiaux pour le dernier tiers, est administrée par l'entité juridique BRITISH STEEL RAIL FRANCE. Celle-ci est théoriquement et heureusement hors du périmètre de redressement selon son Président Directeur Général, Gérard Glas.

En tant que président de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch et ancien président du groupe d'études sidérurgie de l'Assemblée Nationale, je veux ici vous rappeler et insister sur l'importance stratégique de l'usine BRITISH STEEL pour notre vallée comme pour la sidérurgie française, ne serait-ce que pour la production des rails utilisés pour les lignes de TGV.

Cette usine est actuellement considérée comme un fleuron technologique par ses clients, en particulier par SNCF réseaux. Elle est fréquemment citée en exemple des usines innovantes et performantes. D'ailleurs, de nombreux investissements y ont été consentis, en particulier sous gouvernance du groupe indien TATA STEEL, en sorte d'augmenter la longueur des rails et d'en améliorer la qualité par traitement thermique.

[www.agglo-valdefensch.fr](http://www.agglo-valdefensch.fr)

HÔTEL DE COMMUNAUTÉ - 10 RUE DE WENDEL - BP 20176 - 57705 HAYANGE CEDEX - TÉL : 03 82 86 81 81 - FAX : 03 82 86 81 82  
Courriel : [info@agglo-valdefensch.fr](mailto:info@agglo-valdefensch.fr)

ALGRANGE — FAMECK — FLORANGE — HAYANGE — KNUTANGE — NEUFCHÉF — NILVANGE — RANGUEVAUX — SERÉMANGE-ERZANGE — UCKANGE

Aujourd'hui, comme me l'a indiqué son directeur local, Tony Greco, le site produit 300.000 tonnes de rails par an. Ceci constitue un record historique pour cette unité industrielle et ses carnets de commandes sont remplis. Il dispose néanmoins d'une réserve de production de blooms, matière première de l'usine, actuellement produits par les hauts fourneaux britanniques de Scunthorpe, sur 2 à 3 mois. Or, si la défaillance de la maison mère n'emporte pas, à ce stade, de risque financier et juridique pour l'entité française de Hayange, elle n'en demeure pas moins extrêmement problématique sur le plan industriel. En effet, la direction locale doit au plus vite trouver une solution d'approvisionnement de blooms en cas de rupture de production à Scunthorpe et dans l'attente de l'adaptation de l'aciérie électrique de Saint-Saulve, ex-ASCOVAL, si celle-ci est également préservée par la défaillance de la maison mère.

Vous l'aurez compris, l'Etat français, doit peser tant que faire se peut pour éviter le scénario catastrophique d'une rupture d'approvisionnement qui mettrait en péril les deux unités de Hayange et de Saint-Saulve. J'attire votre attention sur l'impératif d'une action résolue et rapide de l'Etat français pour aider ces usines, et en particulier celle de Hayange, laquelle doit aujourd'hui continuer de bien produire, de bien expédier en temps et en heure ses nombreux clients. En réalité, dans un contexte de concurrence exacerbé sur le marché de l'acier, malgré son niveau de technicité et d'excellence, l'entité française de BRITISH STEEL veut très vite rassurer ses clients.

Dans l'attente de votre réponse que j'espère rapide au regard des enjeux.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.



Michel LIEBGOTT